



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **lundi 03 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François GOYARD, maire.

Etaient présents : Jean-François GOYARD, Maire
Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX Adjoint au Maire

Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Antoine DAVENE de ROBERVAL, conseillers municipaux.

Etaient absents :

Thierry SEUTIN **donne pouvoir à** Jean-François GOYARD
Jennifer MONTEIRO **donne pouvoir à** Caroline HOFFERT

M Antoine DAVENE de ROBERVAL, est *désigné* secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

DELIBERATION POUR INSTALLATION ABRI BUS

En vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires expose qu'il n'existe pas d'abri bus au lieu-dit 'Les Racques'

Le coût pour l'aménagement et la sécurisation d'un abri est estimé à 4 540€ HT
soit 5 448 € TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

l'achat ^{et} la pose d'un abri voyageur à l'arrêt « les Racques »,

- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

11 voix « pour »
0 voix « contre »
0 voix « abstention »

Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :
Mis en ligne le :

